

!!! Risque de perte massive de la qualité de vie à Presinge !!!

Résumé :

Le CERN (Centre européen de recherche nucléaire) basé à Genève et en France voisine, projette de construire un nouvel accélérateur à particules, sous la forme d'une boucle souterraine, afin d'approfondir les recherches fondamentales sur la matière et l'origine de l'univers. Le CERN décidera de la faisabilité de ce projet en **2027-2028**. La construction de cet anneau nécessite des puits d'accès, dont l'un se trouverait sur les communes de Presinge et de Choulex, soit en-dessous du dépôt de chantier routier actuel situé au hameau de l'Avenir. Ces travaux gigantesques qui pourraient durer une dizaine d'années en tout, impacteraient grandement Presinge, à savoir : atteintes climatiques, environnementales, hydrologiques, paysagères, agricoles, financières par la perte de valeur de l'immobilier, etc.

Etat actuel du projet du nouvel accélérateur du CERN

Compte rendu de la conférence du samedi 15 février 2025 / Martine Gaillard

Organisation : CO-Cernés Suisse

Partenaires : Noé21, WWF Ge, Collonge Durabilité, Seymaz Vie, Seymaz Rivière, Adifor, BVAP.

Intervenants : Delphine Klopfenstein-Broggini, conseillère nationale ; Jean-Bernard Billeter, Noé21 ; Sara Gnoni, Seymaz Vie ; Arnaud Marsolier, CERN ; Jérémie Courlet, maire de Minzier (F) ; Christina Meissner, députée au Grand Conseil de Genève ; Mathilde Captyn, modératrice.

Ce **projet du CERN** a débuté il y a une dizaine d'année, en catimini. Une boucle de plus de 90 km de circonférence creusée à 200m de profondeur, passerait sous le lac, derrière le Salève tout en étant reliée aux deux boucles déjà existantes. 8 puits d'accès au chantier souterrain sont prévus, dont un sur le canton de Genève, sur les communes de Presinge et Choulex. Il n'est pas possible de construire cet accélérateur uniquement dans l'Ain pour des raisons géologiques. Les dossiers seraient consultables sur demande, au CERN et en présence d'un employé du CERN.

2025 : finalisation de l'étude de faisabilité du projet sur sol genevois. Fait en France en 2024.

2026 : débat public prévu en France voisine.

2027-2028 : décision du CERN de mise en œuvre ou non du projet.

2030 : début des travaux pour une durée d'environ dix d'ans.

A long terme, deux étapes d'exploitation de l'accélérateur sont prévues.

D'autres projets plus ou moins similaires de recherche fondamentale sur les particules élémentaires existent dans le monde. En cas d'impossibilité de réaliser ce projet, le CERN a prévu d'autres alternatives, dont un plan B.

Le canton de **Genève** a transmis ce dossier à la **Confédération** il y a un certain temps déjà. La Confédération a modifié une loi sur la recherche scientifique « en douce », sans évoquer le CERN. Dans la foulée, ce projet du CERN, de portée internationale, est devenu « un plan sectoriel » dépendant uniquement de la Confédération, qui édicte des directives contraignantes. Canton et communes n'ont plus rien à dire. Plus aucun référendum n'est possible. Un « hold-up » démocratique est évoqué. La bonne image du CERN pourrait en pâtir. Des réactions commencent à s'organiser au niveau du Grand Conseil genevois et du Conseil national suisse. En principe, le CERN doit se soumettre aux lois de la France et de la Suisse. Les communes concernées entre Arve et lac n'ont pas été informées avant que les médias en parle. Le maire de Puplinge a organisé une rencontre entre le CERN et les mairies concernées. (Hors conférence : La mairie de Presinge a organisé une séance d'information pour le conseil municipal en 2024, avec des représentants du CERN.)

Financement du projet et de la réalisation : le projet est financé par les revenus du CERN. Un complément de financement sera nécessaire au moment de la réalisation. La possibilité de la recherche d'un financement privé est à l'étude, ce qui comporte un risque de conflit d'intérêt. L'Allemagne aurait déjà émis son veto quant à sa participation financière. On voit mal la France y participer, compte tenu de son état d'endettement. La Suisse fonctionne aussi sur le mode des économies. Il n'est pas à exclure

que les financements viennent à manquer, compte tenu des nouvelles données géopolitiques actuelles et de l'augmentation des budgets consacrés aux défenses nationales.

De nombreuses questions de faisabilité ont été évoquées :

° Quid des **atteintes climatiques** ? La consommation d'énergie pour la construction et l'exploitation de ce futur anneau est absolument immense. Actuellement, le CERN utilise 1/3 de l'énergie consommée à Genève. Les excavations produiraient des gaz polluants. Le relâchement de CO2 serait massif. Et, en plus, le trafic routier polluant engendré par les travaux.

° Quid des **enjeux sismiques** de la région ? Ils ne semblent pas avoir été pris en compte.

° Quid des **enjeux hydrologiques** ? Risques de disparition de points d'eau et de pollutions de ces derniers, y compris des nappes phréatiques. Le CERN utilise l'eau du lac Léman pour refroidir ses installations et recycle la chaleur dans ses installations et bâtiments. De l'eau du Jura s'est infiltrée dans un des anneaux. L'eau est rejetée dans la nature, possiblement réchauffée et polluée. La Seymaz pourrait aussi être altérée, alors qu'une longue et coûteuse renaturation a été réalisée par le Canton de Genève.

° Quid des **enjeux environnementaux** ? Atteintes multiples aux sites naturels dédiés aux puits d'accès, notamment dans la zone des marais de la Seymaz en ce qui concerne Genève. La biodiversité s'y est redéveloppée. Pourquoi la détruire alors que se profile la 6^{ème} extinction de masse ?

° Quid des **atteintes paysagères** ? Dans les chantiers à proximité des puits, des tas de terre d'une dizaine de mètres de haut sont prévus. L'excavation de toute la boucle représente le volume de 3 pyramides de Kéops.

° Quid de la **réduction des surfaces agricoles**, à l'heure où l'on parle de l'importance de la production locale ?

° Quid des **infrastructures routières à construire** afin d'assurer la circulation des engins de chantier, notamment des tunneliers et des camions ? Des camions traverseraient Presinge jour et nuit pendant 5 à 7 ans... Sans parler de la poussière !

° Quid des **infrastructures d'hébergement et autres à construire** pour les ouvriers des chantiers ?

° Quid de la **perte de la valeur immobilière** dans les zones touchées par les chantiers, notamment à Presinge ?

° Quid du bon moment et du bon endroit afin d'effectuer ces recherches fondamentales, sans que les **êtres humains** soient à ce point impactés par tant de risques et de pertes, dont certains sont d'ordre vitaux ?

Collection d'articles et de documents consultables sur le site :

<https://www.no21.org/cern-fcc>

Le projet de nouvel accélérateur de particules du CERN inquiète des associations environnementales
<https://www.rts.ch/info/suisse/2025/article/le-projet-de-nouvel-accelereur-de-particules-du-cern-inquiete-des-associations-environnementales-28793098.html>

Quid de la mobilisation des autorités de Presinge et des presingeois ?

MERCI DE TRANSMETTRE L'INFORMATION